

# Diplôme d'État de Docteur en Maïeutique

Référentiel 1<sup>er</sup> cycle



- Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.
- Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Le référentiel de formation est basé sur une approche par compétences. Il comporte :

- [Socle fondamental](#)
- [Domaine Prénatal](#)
- [Domaine Pernatal](#)
- [Domaine Postnatal](#)
- [Domaine Gynécologique](#)
- [Domaine Recherche](#)
- [Domaine Générique](#)
- [Parcours Personnalisé](#)

Socle fondamental



Le socle fondamental relève du 1er cycle des études. Il est constitué de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme.

- Au 1er cycle
  - 18 à 19 ECTS pour la ou les UE associées
  - 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 50% de stage

Ce socle porte sur les connaissances fondamentales en :

- **Sémiologie**
- **Physiologie et pathologie des systèmes d'organes**
- **Processus infectieux**
- **Pharmacologie générale**
- **Formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU2)**
- **Soins généraux**

Pour permettre à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain.

# Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique

7 à 9 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage

[Compétence 1](#)

[Compétence 2](#)

[Compétence 3](#)



# Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale

## Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de suivi prénatal et d'urgence obstétricale :

- Accueillir la femme et/ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation.
- Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique.
- Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils ou informations adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires.

**UE ASSOCIEES : UE Suivi des grossesses à bas risque**

# Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce et en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité

## Cycle 1 - Participer à l'entretien prénatal précoce et à l'animation de séances de préparation à la naissance et à la parentalité :

- Identifier les besoins d'accompagnement de la femme enceinte/du couple.
- Dépister et informer autour des conduites à risque.
- Co-animer des ateliers de pratiques périnatales.

**UE ASSOCIEES : UE Accompagnement du projet de naissance**



# Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence

## Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :

- Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique.
- Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.

UE associée(s) au socle fondamental

# Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique

12 à 14 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages

[Compétence 4](#)

[Compétence 5](#)

[Compétence 6](#)



# Compétence 4 – Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat et en accueillant le nouveau-né

- **Cycle 1 -- Identifier les différents paramètres de surveillance de la femme et du nouveau-né :**
- Concernant la femme :
  - Soutenir les processus physiologiques
  - Diagnostiquer et surveiller l'évolution du travail en recueillant et en analysant les données, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique.
  - Pratiquer un accouchement eutocique en présentation du sommet
  - Repérer les lésions périnéales.
  - Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat.
- Concernant le nouveau-né :
  - Analyser les données cliniques et paracliniques afin d'évaluer l'adaptation à la vie extra-utérine et de mettre en œuvre les premiers soins.
  - Réaliser l'examen clinique de dépistage.
  - Initier l'alimentation du nouveau-né, en respectant le souhait de la femme ou du couple.

**UE associée(s) : UE Naissances eutociques**

# Compétence 5 – Accompagner l’instauration des interactions précoces parents-enfants

- **Cycle 1 - Assurer les conditions favorables pour que les parents répondent aux besoins du nouveau-né :**
- Mettre en œuvre l’ensemble des dispositions permettant d’initier l’alimentation du nouveau-né en respectant le souhait des parents de mettre en place un allaitement maternel ou une alimentation artificielle, et en donnant l’ensemble des informations nécessaires aux parents
- Donner des repères et des informations aux parents sur les compétences et besoins du nouveau-né

**UE associée(s) : UE Accompagnement de la parentalité**

## Compétence 6 – Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence

- **Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :**
- Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique.
- Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.

**UE associée(s) au socle fondamental**

# Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

7 à 9 ECTS pour l'enseignement théorique

10 à 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

[Compétence 7](#)

[Compétence 8](#)

[Compétence 9](#)



## Compétence 7 – Assurer le suivi médical postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal

- **Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de la surveillance de la mère et de l'enfant en postpartum :**
- Identifier les besoins.
- Réaliser l'examen clinique.
- Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires.
- Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal.
- Informer des risques de la période postnatale (couchage, portage, syndrome du bébé secoué, prévention des accidents domestiques...).

**UE associée(s) : UE Suivi mère-enfant à bas risque**

## Compétence 8 – Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal et en animant des séances de soutien à la parentalité

- **Cycle 1 – Participer à l'entretien postnatal précoce et à l'animation de séances de soutien à la parentalité :**
- Accueillir la mère, l'enfant et le co-parent, en annonçant le déroulement et les objectifs.
- Analyser les demandes et les besoins des participants en s'appuyant sur toutes les dimensions de la parentalité (psychologique, juridique...), afin de dispenser des conseils adaptés à la situation.

**UE associée(s) : UE Accompagnement de la parentalité**



Compétence 9 – Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence

- **Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :**
- Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique.
- Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévus.

**UE associée(s) au socle fondamental**



## Compétence 10 – Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception et en menant et réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne

- **Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (dont la consultation préconceptionnelle) :**
- Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation.
- Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique.
- Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires.

**UE associée(s) : UE Suivi gynécologique**

# Compétence 11– Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception et en réalisant une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse

- **Cycle 1 - Participer à la consultation de contraception et à l'animation de séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :**
- Concernant la consultation de contraception.
  - Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation.
  - Informer la femme ou le couple, décrire les avantages et inconvénients, les effets indésirables, les contre-indications et la surveillance des différents moyens contraceptifs et des moyens de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles.
  - Réaliser l'interrogatoire nécessaire au choix de la contraception.
  - Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés au moyen de contraception choisi.
- Concernant l'interruption volontaire de grossesse.
  - Identifier les étapes de l'interruption volontaire de grossesse.
- Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle.
  - Co-animer des séances éducatives.

**UE associée(s) au socle fondamental**

Compétence 12 – Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence et en participant à l'assistance médicale à la procréation

- **Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :**
- Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique.
- Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.

**UE associée(s) : UE Suivi mère-enfant à bas risque**

# Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

3 à 4 ECTS pour l'enseignement théorique

[Compétence 13](#)

[Compétence 14](#)



# Compétence 13– Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques et en réalisant la lecture critique d'articles

- **Cycle 1 - Mener une recherche documentaire et analyser la littérature scientifique**
- Mobiliser les outils de recherche bibliographique, notamment numériques et effectuer une recherche documentaire
- Analyser des données scientifiques, grâce à des lectures critiques d'articles scientifiques dans des revues à comité de lecture en s'appuyant sur des outils de recherche bibliographique
- Rédiger des écrits et synthèses, à partir des articles identifiés dans le cadre d'une recherche documentaire, en utilisant une sémantique médicale et scientifique, et en appliquant les normes bibliographiques

# Compétence 14– Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée et en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques

- **Cycle 1 - Développer une méthodologie appropriée à la recherche en santé :**
- Assimiler et respecter l'intégrité et l'éthique scientifiques
- Comprendre les principes de la démarche scientifique et épistémologique de la pratique basée sur les preuves
- S'initier aux différentes approches méthodologiques de la recherche en santé
- Comprendre les bases de l'épidémiologie clinique et les analyses statistiques

**UE associée(s) : UE recherche**



# Domaine Générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique

[Compétence 15](#)

[Compétence 16](#)

[Compétence 17](#)



## Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage

- **Cycle 1 - Identifier le cadre conceptuel de la santé publique et promouvoir la santé environnementale :**
- Définir les concepts de Santé Publique, Promotion de la santé, Prévention, Soins de santé primaire et santé communautaire, Education à la santé et éducation thérapeutique
- Identifier les situations et comportements à risques d'exposition aux polluants dont les perturbateurs endocriniens
- Sensibiliser la femme / le couple à la santé environnementale
- Identifier la place de la sage-femme dans le système de santé français et européen

**UE associée(s) : UE santé publique**

# Compétence 16 – Communiquer et collaborer en situation professionnelle, en établissant une relation adaptée, et en assurant sa propre santé et son bien-être

- **Cycle 1 - Etablir une relation de soin et se positionner dans une équipe pluridisciplinaire :**
- Communiquer des informations à la femme / au couple lors de situations courantes, en s'assurant de leur compréhension, afin d'assurer la continuité des soins.
- Transmettre à l'écrit et à l'oral les données cliniques, en prenant en compte le travail en équipe et son propre champ d'intervention afin de développer la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- Participer au contexte de digitalisation de l'exercice professionnel en intégrant les cinq compétences socle de santé numérique : données numériques, cybersécurité, communication numérique, outils numériques en santé, télésanté
- Mobiliser ses compétences psycho-sociales.
- Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer.

**UE associée(s) : UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation**

## Compétence 17 – Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique

- **Cycle 1 - Appliquer les principes de qualité et de sécurité envers le patient, ainsi que les principes déontologiques et éthiques**
- Appliquer les différentes procédures en lien avec la qualité et gestion des risques (hygiène, identitovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance) et assurer la traçabilité des contrôles.
- Identifier les bases éthiques et les principes déontologiques.
- Recueillir le consentement pour tous les actes ou examens nécessaires.
- Développer une stratégie de mobilisation de connaissances actualisées

**UE associée(s) : UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation**

# Parcours Personnalisé

Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages



# Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche